PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 17 NOVEMBRE 2015

Le Conseil communal et le Conseil de l'Action sociale sont réunis à la suite d'une convocation datée du 9 novembre 2015, accompagnée d'un ordre du jour comportant 3 objets La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 52 présents

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, M. LECOCQ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS. Président du CPAS

M. DUPONT, M. TONDREAU, M. DEPLUS, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ, M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, Mme LAGNEAU, M. BONJEAN, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, Conseillers communaux et Mme Cécile BRULARD, Directrice générale adjointe f.f.

Mme C. BOUCHEZ, Mme C. CONKA, Mme M-C. DIEU, Mme A. DRUGMANT, M. E. GHILAIN, M. A. LECOCQ, M. C. VERSPRILLE, M. F. PIRMEZ, Mme L. POURBAIX, M. S. QUIEVY, M. B. SAMAWI, M. T. SIMON, Conseillers du CPAS et M. Didier PETITJEAN, Directeur général du CPAS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Avant d'entamer nos travaux du Conseil communal, à l'instar ... Puis-je demander au public de bien vouloir se taire? Merci, ainsi qu'aux Conseillers? A l'instar d'une grande partie du monde, je vous demande une minute de silence en mémoire des plus de 130 décédés dans les attentats de Paris? Je ne ferai pas de discours, vous en savez autant que moi, la lâcheté avec laquelle les terroristes agissent ne portent pas de nom et nous devons avoir une réaction qui soit une réaction à la hauteur du désastre commis. Mais, je dirai simplement ceci : « Gardons notre sang froid et surtout, ne nous laissons pas impressionner ».

Mes Chers Collègues, je dois excuser l'absence de notre collègue Richard MILLER, de Jean-Paul DEPLUS, de Frédéric HAMBYE et de Mme Sabine MOUCHERON.

Je vous signale que, comme à l'accoutumée, que le procès-verbal intégral de la séance précédente se trouve ici ; en l'absence de remarque, il sera approuvé à la fin de notre séance publique. Voulez-vous aussi prendre note que la prochaine séance aura lieu le mardi 15 décembre à 18 heures et je tenterai de regarder l'agenda pour que vous puissiez avoir les dates au-delà de janvier jusque décembre 2016. Alors pour le Conseil communal Ville, il y a un

point supplémentaire pour lequel je vous demande d'accepter l'inscription de l'ordre du jour, ce serait un point 13bis sur la Zone de secours. Pourquoi Zone de secours ? C'est la fixation du montant de la dotation. Le Conseil de la zone de secours a décidé de cette répartition il y a quelques jours et nous devons, dans chaque Conseil communal concerné par les communes de la zone, approuver avant le 15 décembre, date ultime pour les décisions éventuelles du Gouverneur. Il n'y a pas d'objection ? Merci.

Dans l'ordre du jour du Conseil, on va venir à l'ordre du jour du Conseil conjoint CPAS et Ville.

Le point 19, il y aura une modification de la délibération, je l'expliquerai à ce moment-là. On a remis les points suivants, le premier, point g) du 29^{ème} objet au 45^{ème} objet et le 68^{ème} objet.

Nous entamons nos travaux par la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Aide Sociale. Nous avons le premier point : Impact des fins de droit aux allocations d'insertion. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ?

M. Marc BARVAIS, Président: Merci Monsieur le Bourgmestre, Chers collègues, nous avons eu une toute Commission sur ce sujet. C'est quand même l'occasion de rappeler qu'au niveau des fins de droit, nous avons une augmentation totale de 393 dossiers à l'heure actuelle, que nous avons eu, au total, 524 dossiers à traiter puisqu'il y a 68 dossiers qui ont été refusés et 63 qui ont eu une sortie positive après avoir transité par le CPAS et que d'ici la fin de l'année, nous aurons encore 18 nouveaux dossiers, ce qui porte à plus de 400 le nombre de nouveaux dossiers au niveau du CPAS, suite à la limitation dans le temps. Mais je tiens quand même à préciser – et nous l'avons analysé aussi au niveau de la toute Commission – que les autres mesures ONEM qui sont les sanctions sur les allocations de chômage, elles représentent aussi une augmentation de plus de 200 dossiers. Finalement, tout ça a été absorbé sans modification importante au niveau du CPAS, si ce n'est que dans le mode de fonctionnement, les mesures qui ont été prises permettent aussi d'avoir des évaluations tout à fait positives pour le futur budget 2016 dont nous parlerons au Conseil de décembre. Je ne sais pas s'il y a des questions ou des remarques supplémentaires par rapport à ce qui a été dit en Commission ?

M. Samuël QUEVY, Conseiller: Bonjour à tous, je m'étonne qu'on bascule aussi vite sur ce dossier. Il y a plus ou moins onze mois, Monsieur le Bourgmestre, votre cœur saignait, vous n'en dormiez pas, maintenant, on traite ça il y a quelques secondes, de manière statistique et budgétaire, on se réjouit qu'il n'y ait pas de changements dans le budget, qu'on ait su les assumer. Je m'inquiète justement de tout ça, plus loin qu'une simle vision budgétaire. On a

augmenté une certaine classe de la population et on les laisse à leur libre sort. Je m'inquiète aussi et surtout pour ces personnes qui ne sont pas prises en compte dans les statistiques, qui n'ont pas été orientées vers les CPAS, qui sont parfois sans revenu, qui n'ont aucun lien dans des familles ou qui ont été refusés. Donc, je me demande quels sont les moyens qui vont être mis en place pour justement éviter l'exclusion totale, vu qu'elles sont passées entre les mailles du dernier filet social, quelles sont les mesures qui vont être mises en place pour garder de la cohésion sociale et de l'intégration sociale de ces personnes ? Trop souvent, on tombe dans des drames absolus de personnes oubliées, qui meurent parfois toutes seules chez elles, sans nouvelles, on s'en aperçoit quelques mois après. Je voudrais savoir ce qui peut être fait et quelle est la vision de la Ville et du CPAS, de la majorité en place pour lutter contre ces situations ? Merci beaucoup !

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci.

Monsieur le Président

M. Marc BARVAIS, Président : Merci, Monsieur le Bourgmestre, donc, effectivement, je fais état des dossiers qui sont actuellement en traitement, on sait bien qu'il y a une partie de la population qui vit une diminution des revenus au niveau du ménage mais qui se trouvent audessus du minimum d'interventions du CPAS de 50 euros. Donc, évidemment, ces personneslà sont en-dessous du seuil de pauvreté et, actuellement, elles ne sont pas encore apparues dans nos statistiques ni actuellement, au niveau du Service de médiation de dettes. C'est quelque chose qui pourrait arriver, donc, on est évidemment tout à fait disponible à ce niveaulà, quant à la vision très négative, je dirai, de la personne seule qui vit chez elle, je rappelle quand même qu'on a le plan de cohésion sociale, qu'on a le Service de prévention, qu'on est quand même fort intégré dans les quartiers et que si cela a existé; cela existera peut-être encore, ce sont vraiment des cas exceptionnels, même chose au niveau de la politique qu'on mène au niveau de l'accueil des sans-abris. Je crois qu'au niveau de notre Ville, on peut quand même être cité à la pointe de la politique intégrée qu'on a mis à ce niveau-là. Tous les Services du CPAS sont disponibles et nous sommes disponibles, vous le savez très bien, à analyser toutes les situations personnelles et trouver la meilleure action sociale pour permettre à ces personnes isolées ou ces familles, de trouver la meilleure voie vers une solution durable. M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Bien, je confirme ce que vient de dire Monsieur le Président. Est-ce qu'il y a d'autres remarques ?

Oui, Monsieur le Chef de groupe, néanmoins Conseiller et Echevin empêché.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci, Monsieur le Bourgmestre. Simplement, juste un préalable puisque vous avez commencé par la minute de silence. C'est clair que le

cœur n'y est pas nécessairement comme d'habitude, vu le contexte, mais néanmoins, on doit continuer à faire notre travail parce que justement, c'est en travaillant dans de telles Instances qu'on pourra résoudre les difficultés qui se posent. Simplement un mot pour féliciter le CPAS puisque il y a cela un an, le défi était grand, il y avait beaucoup d'incertitude ; on parlait de la nécessité de moyens nouveaux. Le CPAS, par un travail d'organisation, par le travail des agents, a réussi à impacter ces nouvelles personnes et les prendre en charge, et a réussi ce défi sans augmenter la contribution de la Ville de Mons, c'est tout un travail de la part de toutes les personnes qui travaillent au CPAS, aussi de ceux qui prennent les décisions et qui dirigent. Et donc, si on sait se plaindre quand ça ne fonctionne pas, je crois qu'il faut aussi savoir féliciter quand ça fonctionne bien. C'est ce que mon Groupe souhaitait faire en l'occurrence. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci.

M. Samy KAYEMBE, Conseiller: J'abonde dans le même sens que notre collègue Georges-Louis BOUCHEZ. Je profite aussi de l'occasion qui nous est offerte de pouvoir avoir un Conseil commun avec nos collègues du Conseil du CPAS. En tant qu'ancien Conseiller du CPAS, j'ai eu l'honneur, le privilège ou le plaisir de travailler avec des personnes que je peux qualifier, de personnes passionnées, engagées et surtout de conviction. Les circonstances complètes dans lesquelles ces personnes travaillent, être au quotidien confrontés aux inégalités, aux souffrances et parfois au désespoir, ces agents ne cessent d'accompagner les personnes concernées avec la priorité de les amener chacun vers l'autonomie. Je tiens à les féliciter et à continuer à œuvrer aussi bien pour la cohésion sociale au niveau de notre Ville. Je trouve que c'est un travail remarquable qui doit être souligné, peut-être, que nous, en tant que politique, en étant ici, on ne se rend peut-être pas compte quelles sont les difficultés, quelles sont les circonstances dans lesquelles les gens peuvent venir. Pour bien connaître la façon de fonctionner, je sais que chaque montois qui frappe à la porte du CPAS a une réponse et dans le meilleur des cas, on essaie toujours de trouver une solution. Je tiens à féliciter l'ensemble des Conseillers ainsi que les travailleurs sociaux du CPAS pour ce travail qu'ils mènent au quotidien.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci. Je m'associe à ces félicitations.

Le point 2, Monsieur le Président, implication du CPAS dans la gestion de la crise des migrants.

M. Marc BARVAIS, Président: Oui, Monsieur le Bourgmestre, là aussi je crois que c'est un bel exemple de synergie Ville/CPAS, dossier d'ailleurs qui est joint dans le dossier qui était soumis à l'Assemblée. Effectivement, la Ville de Mons a été sollicitée comme toutes les

communes et villes de Belgique, pour accompagner le fédéral dans son action et fort de l'expérience que nous avons au niveau du CPAS, qui est ce qu'on appelle les ILA, les initiatives locales d'accueil qui accueillent les candidats réfugiés, nous avons décidé en commun de développer cet accueil. Il faut savoir que depuis l'an 2000, nous accueillions une trentaine de situations, ce nombre a diminué suite aux décisions du Gouvernement il y a un an, un an et demi, nous étions tombé à 20 places et ici, suite à la visite de faits d'asile qui a visité l'ensemble des logements que nous mettons à disposition, nous passons à 74 places. Il y a déjà, à l'heure actuelle, 3 familles syriennes et plusieurs isolées qui sont arrivées et l'ensemble des logements sera disponible à partir du 31 décembre. Donc, nous répondons complètement à ce que nous avions promis lors des décisions qui ont été prises il y a ici un mois et demi. Et donc, cet accompagnement se fait régulièrement, avec évidemment une augmentation au niveau du personnel, mais il faut savoir que de l'expérience que nous avons, à l'heure actuelle, les subsides fédéraux permettent d'avoir une gestion qui est une gestion financièrement équilibrée et nous espérons bien qu'il en restera ainsi puisque effectivement, les dépenses annuelles qui seront subsidiées sont quand même de l'ordre de 950.000 euros pour pouvoir gérer les 74 places qui habituellement, sont occupées autour de 88 %. M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci, Monsieur le président. Y-a-t-il des remarques? Oui, je vous en prie.

M. Samuel QUIEVY, Conseiller: Ca fait un petit moment, quand c'est bien il faut le dire. Je me réjouis que le groupe ECOLO de Mons soit justement à la pointe et montre l'exemple dans cette situation qui peut, à l'heure actuelle, être difficilement vécue en raison de la peur et de la xénophobie, les événements nous le rappelle. Je suis vraiment satisfait que la Ville puisse être à la pointe. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, pas d'autres remarques ? Merci infiniment. Mons, Ville Amie des Aînés, Monsieur le Président ?

M. Marc BARVAIS, Président: Oui, suite à une décision du Collège et du Conseil communal évidemment du CPAS, nous avons décidé de rentrer notre candidature à l'OMS pour être reconnu comme Ville amie des aînés, ce qui a été le cas. C'est quand même la première Ville de la Fédération Wallonie Bruxelles à être reconnue par l'OMS, Ville amie des aînés. Nous travaillons à ce niveau-là avec l'Observatoire de Santé de la Province du Hainaut, nous avons effectué un diagnostic du milieu qui a été réalisé par les aînés du Conseil Consultatif, en collaboration avec l'Observatoire de Santé et nous avons interrogé trois types de population. Les seniors qui sont encore en autonomie, ceux qui résident dans les maisons de repos et les professionnels du secteur, ce qui nous a permis de dégager les attentes, évidemment de ce

public et comme nous travaillons que ce soit au niveau de l'handicap, de la santé ou des personnes aînées en fonction des attentes des citoyens des associations, nous avons relevé l'ensemble des thèmes que nous souhaitons pouvoir développer. Donc, nous sommes maintenant dans la 2ème phase qui vise à trouver des actions transversales, qui peuvent avoir une action tant sur la mobilité que sur l'engagement social, la communauté ou les services d'aide et soins à domicile. Ce travail sera vraisemblablement finalisé d'ici la fin de l'année et je tiens aussi à signaler que tous les Conseillers ont reçu la dernière version du guide des aînés, qui est à sa troisième version et qui est vraiment fortement appréciée au niveau de notre public-cible. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Qui souhaite prendre la parole? Je vous en prie.

M. Hervé JACQUEMIN, Conseiller: Merci, Monsieur le Bourgmestre. Je tiens également à féliciter effectivement le travail du Service de prévention du CPAS et de la Ville de Mons dans ce dossier. Néanmoins, seule ombre au tableau, je dirai, c'est la situation de la Bonne Maison de Bouzanton. Vous n'êtes pas sans savoir que ça fait plusieurs années qu'elle n'est plus reconnue, où il y a des gros problèmes dans l'accueil et donc, je voulais savoir un peu ce qui était envisagé? En toute commission, Monsieur le président du CPAS a abordé la question en disant: « Nous viendrons avec des idées ». J'imagine que s'il venait, il les aurait déjà un petit peu en tête et qu'il pourrait peut-être nous en dire plus dès aujourd'hui. Evidemment, la réponse du financement ne suffira pas parce que la situation est telle qu'on ne pourra plus attendre quelques années, il faudra prendre une décision certainement cette annéeci. J'invite d'ailleurs les Conseillers communaux du CDH à relancer leur Ministre pour exposer la situation qui est catastrophique. Merci

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci beaucoup. D'autres interventions ?

M. Marc BARVAIS, Président : Je crois qu'il y a Madame WILBAUT qui a souhaité prendre la parole.

Mme Colette WUILBAUT, Conseillère: Mesdames, Messieurs, chers Collègues, le Conseil Consultatif des aînés existe depuis des dizaines d'années et a évolué sous plusieurs appellations, la dernière en date étant la plateforme des aînés. La circulaire du Ministre COURARD nous a invité à revoir cette appellation il y a trois ans et l'a intitulée « Conseil Consultatif des Aînés » CCA. Dans ce Conseil, on retrouve des Associations et des Institutions qui oeuvrent au quotidien en faveur des seniors, des Mutuelles, en passant par les Maisons de repos ou les Associations culturelles. Nous avons trois groupes de travail, le Culture et Loisirs, Logement et Hébergement, le Social et la Citoyenneté plus spécialement chargé du projet « Ville, amie des Aînés ». Les forces du Conseil Consultatif des Aînés sont

multiples, la diversité des obédiences, le respect des partenaires, l'envie de dépasser les intérêts individuels, l'envie d'avancer ensemble, le souhait de se rencontrer régulièrement, l'autonomie dans les projets, la mixité hommes/femmes et par-dessus tout, l'envie de rester un citoyen actif dans sa Ville. On y retrouve les Associations et les Institutions suivantes :

```
- la Résidence Comtesse Madeleine D'Oultremont ;
- Vie Féminine:
- l'Amicale des Pensionnés Socialistes de Mons;
- Espaces Seniors Mons;
- Les Femmes prévoyantes socialistes de Mons ;
- Les Chartriers;
- l'ASBL PPJ de Jemappes;
- Solidaris espace seniors ;
- ACASA Télé Assistance;
- Association pour le Volontariat ;
- ATD quart monde;
- ENEO;
- Enéo sports;
- ONA;
- Femmes prévoyantes socialistes de Cuesmes ;
- CSC Seniors:
- CSC Mons – La Louvière ;
- SIEPP Hainaut – centre ;
- MOQ;
- Moq Hainaut centre;
- PS:
```

- Centre permanent pour la citoyenneté de la participation ;

- les Amis des Aveugles;

- La Résidence Léopold.

- l'ASBL Mons – Divertissement ;

Tous ces gens-là travaillent non-stop, j'y suis et croyez-moi, il y a une ambiance vraiment formidable parce que tout le monde vient avec des projets et je vous invite si vous voulez une fois à venir nous voir. Le travail mené par le CPAS et son service Egalité des Chances traduit là une réelle démocratie participative puisque les constats et les besoins viennent directement des aînés pour les aînés. On a eu d'ailleurs des enquêtes auprès des aînés pour voir réellement

ce dont ils ont besoin dans la Ville. Donc, je me réjouis bien sûr de faire partie de ce groupe et je vous encourage surtout à promouvoir le nouveau guide des aînés qui est un document vraiment très très utile pour les citoyens qui résident sur le territoire montois et qui a un résultat d'un travail important du Conseil et qui est vraiment très important. Merci pour votre écoute.

M. Marc BARVAIS, Président: Concernant la Bonne Maison de Bouzanton, quand même quelques précisions. Effectivement, les normes de 2015 pour les Maisons de repos et de soins, la Maison de repos de la BNB n'y répond pas mais ces normes ont été prolongées jusqu'en 2018, parce qu'effectivement, plusieurs Maisons de repos et de soins nécessitent des transformations. Il faut savoir qu'effectivement, les chambres ne sont plus aux normes, il n'y a pas encore de cabinet de toilettes individualisées dans chaque chambre. Donc, c'est la situation qui existe dans de nombreuses Maisons de repos, vous savez que nous avons un projet qui est un projet bien avancé, il faut que nous avancions sur le permis d'urbanisme pour une nouvelle Maison de repos au niveau de la rue Vieille Haine. Le problème à résoudre évidemment, c'est son financement, parce que construire cette nouvelle Résidence avec notamment 23 résidants services, c'est un investissement de 20 millions d'euros et selon le plan financier, effectivement, il faut que nous puissions avoir des subsides de la Région Wallonne, sinon le prix de la chambre ne sera plus dans des prix que nous estimons raisonnables. Il faudrait monter à des prix de 50-60 euros par jour qui correspond effectivement à des prix qu'on voit dans certains secteurs ou certaines régions mais qui n'est pas la vision d'un CPAS quant au prix d'hébergement puisque je vous rappelle que nous sommes déjà avec des prix de 40 euros au-dessus de pas mal de pension de base des habitants de notre région. D'autre part, je tiens quand même à signaler que la vie à la Maison de repos et l'accueil sont toujours très agréables et que la liste d'attente est toujours longue, tout ça parce qu'effectivement, suite à la structure du bâtiment, nous devons adapter le personnel, nous sommes au-dessus des normes au niveau du personnel, parce qu'effectivement, cela demande beaucoup plus de travail vu la structure de la Maison et beaucoup d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées sont réalisés. Même si nous ne sommes pas aux normes de 2018, je crois qu'à l'heure actuelle, on peut quand même dire qu'il fait bon vivre à la Bonne Maison de Bouzanton.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Merci, Monsieur le Président. En l'absence de réplique, il me reste à vous remercier et vous féliciter tous ensemble Conseil de l'Aide Sociale, pour le travail que vous réalisez. Merci.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL:

La Directrice générale adjointe f.f.,

Le Bourgmestre-Président,

Cécile BRULARD

Elio DI RUPO

POUR LE CPAS:

Le Directeur général du CPAS

Le Président du CPAS,

Didier PETITJEAN

Marc BARVAIS